

En 2021, la direction des opérations (DO) présentait un cadre de projet de recherche et d'innovation reposant sur la reconnaissance vocale des enregistrements radio, en vue de développer un simulateur autonome à des fins de formation. La DO a récemment travesti l'objectif initial pour basculer dans une logique où l'intelligence artificielle (IA) et l'utilisation des données deviennent des instruments de surveillance.



Parce qu'il faut le voir pour le croire,
retrouvez ici un extrait du mandat SLASH

La DO a ainsi développé, dans le silence absolu et à l'insu des contrôleurs aériens, deux programmes basés sur l'IA :

- ☀ SCRIBE : IA de transcription des communications radio, entraînée sur des échantillons de voix réelles des contrôleurs. Si cet outil peut se révéler « pratique » en première approche, le SNCTA émet des doutes sur sa légalité et sa conformité au règlement européen RGPD ;
- ☀ SLASH : IA capable d'analyser *a posteriori* les enregistreurs de radiocommunications, monitore et détecte automatiquement des « anomalies » définies à l'avance : mots-clés pré-déterminés (« immédiatement », « remise de gaz », « turbulence », etc.), caps jugés trop importants ($\geq 45^\circ$) et erreurs de collationnements.

Présentés comme des innovations au service de la sécurité, ces systèmes instaurent littéralement une surveillance algorithmique généralisée : chaque mot devient une donnée exploitable. Développés en dehors de tout cadre réglementaire, ces outils entretiennent le climat de défiance instillé par la direction des opérations.

Face à ces dérives, le SNCTA a mis en demeure la DSNA d'arrêter immédiatement SCRIBE et SLASH et de supprimer les bases de données déjà constituées.

La gestion des données personnelles est chaotique au sein de la DO, un changement majeur est nécessaire : c'est bien la gouvernance par la surveillance qui doit cesser.

Le SNCTA dépose un préavis de grève nationale les 7, 8 et 9 octobre 2025 pour l'ensemble des ICNA, TSEEAC contrôleurs ainsi que les agents de la vigie trafic de CDG.

Pour les opérationnels : de la prise de service le matin du 7 à la fin du service de nuit le 10 au matin.